



C. Piecuch, Secrétaire de la FSU 59/62

A

Madame le Recteur de l'académie de Lille

Lille, le 27 mai 2019

Objet : Modalités de recrutement et de renouvellement des AESH pour la rentrée 2019

Madame le Recteur,

Suite aux récentes annonces ministérielles lors de la restitution de la concertation « Ensemble pour une école inclusive », la FSU 59/62 souhaite connaître les modalités de recrutement et de renouvellement des AESH pour la rentrée 2019 :

- à partir de quelle date les personnels souhaitant devenir AESH pourront candidater ?
- à quelle date les entretiens de recrutement commenceront ?
- tous les personnels actuellement en contrat CUI-PEC se verront-ils proposer un contrat AESH pour l'année scolaire 2019/2020 ? Afin d'éviter une période de chômage en juillet-août, les personnels en CUI-PEC dont le contrat se termine le 30 juin 2019 se verront-ils proposer un contrat AESH dès le 1^{er} juillet ?
- tous les AESH en CDD depuis 2017 se verront-ils proposer un renouvellement de contrat d'une durée de 3 ans ?
- quelles seront les modalités d'affectation des AESH suite à la mise en place des PIAL ?
- A quelle date est prévu le groupe de travail académique « affectations des AESH » ?

Nous souhaiterions par ailleurs obtenir la liste des PIALS qui seront mis en place à la rentrée.

Nous vous prions de croire, Madame le Recteur, en notre attachement au Service Public de l'Education Nationale.